



LE CANAL DE BOURGOGNE : DIJON À ROUGEMONT

Dijon à Rougemont

Niveau de difficulté : **moyen**

Durée : **6h**

Longueur : **65 km**

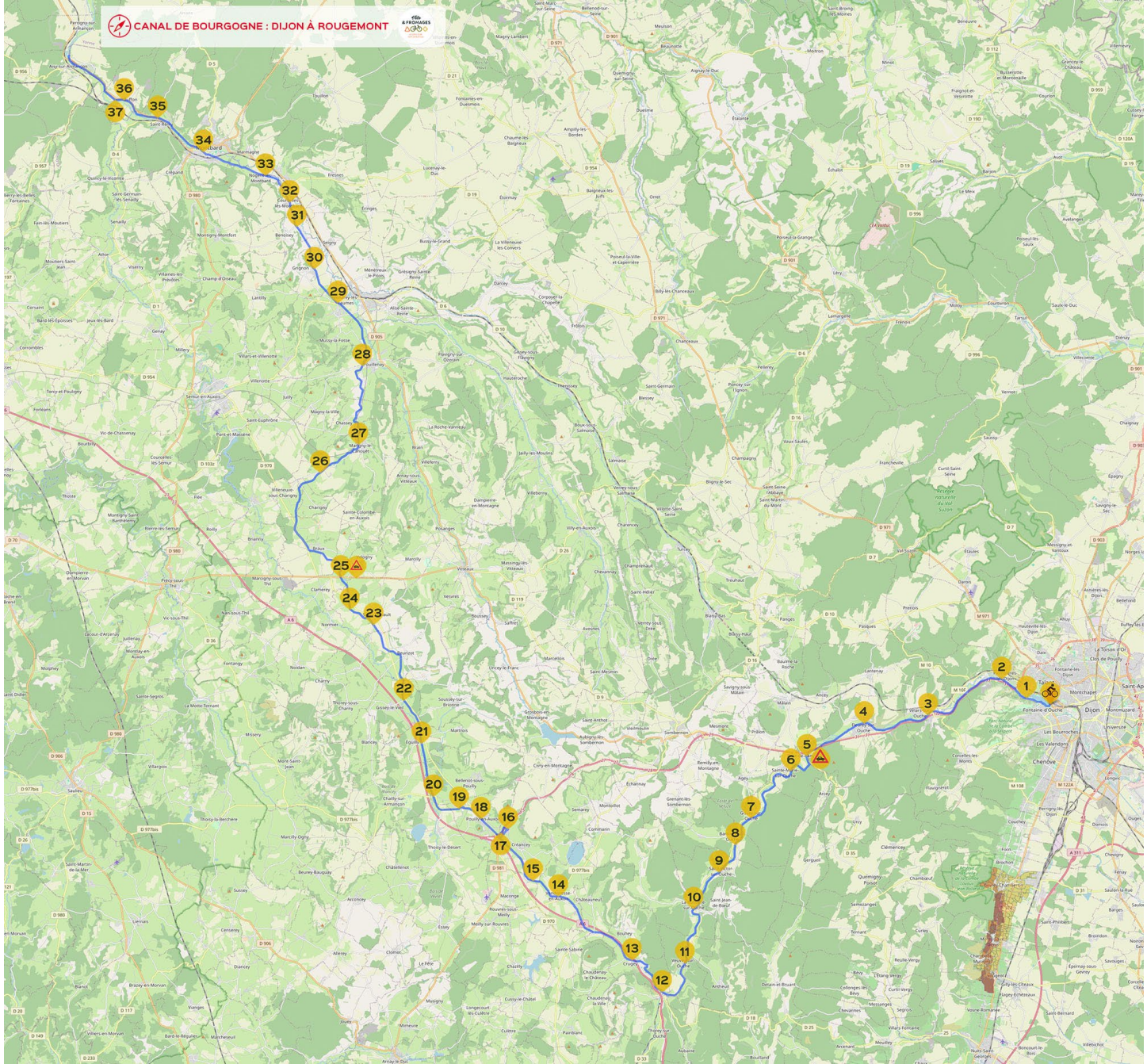
Label : **Vélo & Fromages**

Lieu de départ : **Marsannay-Bourg, chemin aux Vaches, proximité salle des fêtes et courts de tennis**



Vous pouvez retrouver le circuit complet en téléchargeant gratuitement notre appli, [Balades en Bourgogne](#), sur **App Store** et **Google Play Store**

 CANAL DE BOURGOGNE : DIJON À ROUGEMONT





LE CANAL DE BOURGOGNE : DIJON À ROUGEMONT

VELO & FROMAGES SUR LE CANAL DE BOURGOGNE



Idéal pour les cyclotouristes gourmands et curieux : le parcours de la voie verte du Canal de Bourgogne a le label national ! « Vélo & Fromages » Ce concept permet de découvrir à travers un tourisme doux et respectueux de l'environnement, la diversité des savoir-faire liés à la filière fromagère. Profitez - en pour goûter aux 3 appellations réputées présentes le long de cet itinéraire : l'Epoisses, le Soumaintrain et le Chaource. La voie verte du Canal de Bourgogne ce n'est pas moins de 215 km entre la Côte-d'Or et l'Yonne pour sillonner un territoire aux richesses patrimoniales et naturelles insoupçonnées. Avec près de 80 prestations recensées (sites fromagers, hébergements ou restaurants ayant la marque Accueil Vélo), tout est mis en œuvre pour permettre aux cyclistes de bénéficier des meilleurs services pour une expérience sportive et gastronomique.

Vous êtes de plus en plus nombreux à emprunter les véloroutes et voies vertes. Faites attention aux autres, levez le pied !

Piétons, vélos, trottinettes, rollers, poussettes, mais aussi occasionnellement deux et quatre roues motorisées se croisent le long des voies d'eau qui, en plus d'être un lieu de découvertes sont aussi un lieu de travail. En effet, tout au long de l'année, les agents des Voies navigables de France (VNF) s'occupent de la gestion et de l'entretien des kilomètres de voies d'eau bordées d'une véloroute : le canal de Bourgogne, la Saône, le canal Rhin-Rhône, le canal entre Champagne et Bourgogne. Ils se déplacent, habitent parfois le long de ces voies, et sont autorisés à circuler dans des engins motorisés. Pour une meilleure cohabitation, chacun est invité à faire preuve de vigilance pour mieux partager l'espace.

+ d'infos sur cotedor.fr

LE PARCOURS

Départ : Parking du lac Kir à Dijon (1er parking en venant de Dijon).

Prendre la piste cyclable enjambant l'Ouche **01** (et non le pont « piétons » en bois) et continuer sur 3,5 km jusqu'à Plombières-les-Dijon. Attention, sur cette portion très fréquentée, il faut conserver une allure modérée et rester prudent car un public familial emprunte cette section.

À Plombières-lès-Dijon **02**, traverser la route et le port se situant en face, continuer sur le chemin de halage (toujours à droite du canal) sur 5 km pour arriver à Velars-sur-Ouche.

Une aire de repos aménagée est à votre disposition **03** sur le site de l'ancienne gare, en bordure de la véloroute.

Traverser la route et continuer en direction de Fleurey-sur-Ouche **04** qui sera atteinte après 4 km environ. Une aire de repos et une aire de jeux sont accessibles sur la droite après avoir traversé la route départementale.

Continuer en direction de Pouilly-en-Auxois **05** : en traversant Pont-de-Pany (4 km), entrer dans une partie plus encaissée de la vallée de l'Ouche

Après Pont-de-Pany, en direction de Pouilly-en-Auxois, vous traverserez successivement (sur 12 km) les communes de Sainte-Marie-sur-Ouche **06**, Gissey-sur-Ouche **07**, Barbirey-sur-Ouche **08**, (passage à proximité) et Saint-Victor-sur-Ouche **09**. Toutes ces communes présentent une aire de repos à proximité de la véloroute (signalées par des panneaux).

Continuez toujours en direction de Pouilly-en-Auxois en traversant La-Bussière-sur-Ouche **10**, Veuvev-sur-Ouche **11**, Pont-d'Ouche **12** où le canal change de direction en remontant vers le nord-ouest pour remonter la vallée de la Vandenesse. À cette occasion, vous passerez sur le « pont de bois » surplombant le canal.

À l'approche de Crugey **13**, vous passerez à proximité d'une ancienne cimenterie (sur votre droite). Vous atteindrez Vandenesse-en-Auxois **14** au bout de 6,5 km (à partir de Crugey) et passerez le long du port où sont amarrées quelques péniches. Là, vous avez une vue remarquable sur le château de Châteauneuf.

Continuez en direction de Pouilly-en-Auxois (attention à la traversée de la route départementale où la visibilité est limitée), en passant par le port d'Escomes. À partir d'Escomes **15**, vous empruntez une route fréquentée jusqu'à l'entrée du tunnel du canal. Ce tunnel, long de 3,3 km, permet aux bateaux de passer du versant « Saône » au versant « Seine » du canal de Bourgogne ; c'est en effet ici le point culminant du canal de Bourgogne.

L'itinéraire continue sur le chemin de voûte, qui débute juste après l'aire de repos aménagée au-dessus de l'entrée du tunnel. Il traverse la RD18 puis emprunte la RD16 **16**, (prudence) pour rejoindre le hameau de Beaume et revenir par le chemin longeant l'A38 **17**. Arrivez ensuite sur l'allée des Platanes à l'entrée de Pouilly-en-Auxois. Une route départementale est à franchir avant d'arriver dans le centre-ville. Passez ensuite à côté de la sortie du tunnel où débouche le canal pour rejoindre le port de Pouilly-en-Auxois. Vous trouverez là une antenne de l'Office de tourisme ainsi que des toilettes (disponibles à la capitainerie). **18**.

Après le port du canal **19** où se trouve une antenne de l'Office de Tourisme, en direction de Montbard, l'itinéraire change de rive en empruntant le pont qui dessert la coopérative agricole située en face du port. En rive gauche du canal, continuer en direction de Venarey-Les Laumes (à 39 km).

Attention à la traversée délicate de la route départementale 977 bis **20** située à 2 km du port de Pouilly-en-Auxois. Le tracé passe ensuite à proximité du château médiéval d'Eguilly **21**, de Gissey-le-Vieil **22** et de Saint-Thibault **23** (où l'on peut visiter la collégiale).

À partir de là, la véloroute passe dans la « tranchée du Creusot » : le canal traverse une partie en déblai alors que la véloroute emprunte le chemin supérieur qui la surplombe (des garde-corps ont été mis en place sur 1 km) **24**. À mi-chemin de cette tranchée, une aire de repos a été aménagée, avant la traversée de la route départementale et la descente de l'autre côté pour revenir au même niveau que le canal. Au bout d'1 km après la fin de la tranchée, l'itinéraire traverse encore une route à fort trafic et aboutit à Pont-Royal **25** (aire de repos également présente) et continue toujours en rive gauche en direction de Venarey-Les-Laumes (à 21 km).

Au bout de 9 km, le tracé change de rive (à proximité de la ferme de La Rêpe) **26** pour arriver, 3 km plus loin, à Marigny-le-Cahouët **27**. La véloroute s'oriente alors en direction du nord et traverse Pouillenay **28** au bout de 6,5km, puis Venarey-Les Laumes **29** (4 km plus loin).

Tout proche, sur le Mont Auxois, se dresse la statue de Vercingétorix qui marque le site historique de la bataille d'Alésia. Toujours en rive droite, passer à proximité des communes de Grignon **30**, Benoisey **31**, Courcelles-lès-Montbard **32**, Nogent-lès-Montbard **33** (aire de repos) pour atteindre Montbard (12 km depuis Venarey-Les-Laumes).

Après le passage sous la voie ferrée, le tracé longe le bassin en empruntant le trottoir, puis passe le pont pour changer de rive. Prendre à droite juste après ce pont **34**, continuer tout droit et rejoindre le chemin de halage après le passage devant l'usine (située sur la gauche).

En rive gauche du canal, la véloroute ne changera plus de côté jusqu'à l'arrivée provisoire à Rougemont, 10 km plus loin, en passant par Saint-Rémy **35** et Buffon **36** (devant la Grande Forge **37**), où des aires de repos ont été aménagées.